

Pratiques sociologiques et gestion des problèmes environnementaux

Les problèmes environnementaux (pollution de l'eau, de l'air, des sols, réchauffement climatique, maintien de la biodiversité, gestion des déchets, gestion des risques naturels et industriels pour n'en citer que quelques-uns...) font l'objet d'une attention croissante des opinions publiques, des médias, des associations et des autorités politiques. Les questions posées et les solutions envisagées aux niveaux local, national et international font désormais clairement apparaître, en lien avec des aspects scientifiques et techniques, le caractère incontournable des dimensions sociales et sociologiques dans la définition et la gestion des problèmes environnementaux.

Si la sociologie a investi tardivement le domaine de l'environnement en France, la sociologie de l'environnement (ou sur l'environnement), comme le montre C Aspe dans ce nouveau numéro de Sociologies Pratiques, occupe désormais un champ foisonnant à la croisée de l'économie, du social et du politique. Il semble difficile de déterminer une filiation précise de la sociologie de l'environnement tant diverses problématiques ont émergé de manière concomitante. L'analyse des rapports homme/nature et des conflits d'usage de l'espace s'est constituée comme objet de recherche dans le sillage des travaux de sociologie rurale. La diversification des usages de l'espace rural et l'urbanisation ont conduit à mettre l'accent sur l'émergence d'une demande sociale environnementale et sur les formes de réappropriation symbolique de la nature. En parallèle, l'apparition d'effets négatifs du progrès technique a contribué au développement d'une problématique du risque au travers notamment d'un questionnement sur le statut controversé de l'expertise et de la science dans la production et la régulation des problèmes environnementaux. Dans le domaine scientifique, la démarche intégrée nécessaire à la compréhension des problèmes environnementaux s'est traduite, par un recours plus systématique à des perspectives pluridisciplinaires, -dans lesquelles la sociologie revendique sa place- qui visent notamment à rechercher les voies alternatives à des approches trop exclusivement « éco-centrées » ou « anthropo-centrées » de l'environnement.

La globalisation se manifeste également dans le domaine de l'environnement par la mise en évidence d'interdépendances et de facteurs potentiels de déséquilibres à l'échelle planétaire. Durant les dernières décennies, ces observations ont alimenté une réflexion sur les relations entre environnement et modèle de développement, dont la rhétorique du « développement durable » semble actuellement constituer le passage obligé. D'un point de vue politique, le processus de déréglementation qui accompagne la globalisation des échanges renvoie à deux préoccupations que l'on peut considérer a priori comme inconciliables. D'une part, la déréglementation apparaît nécessaire aux tenants du libéralisme afin de libérer les

acteurs économiques de la pression du pouvoir normatif des Etats dans la compétition mondiale. D'autre part, la déréglementation, présentée comme une alternative à des modes de décision politique technocratiques, ouvrirait la voie à des concertations multi-acteurs plus démocratiques. La déréglementation est ainsi convoquée au nom d'un principe d'efficacité et/ou au nom d'un principe de légitimité.

Dans le domaine de l'environnement en particulier, le développement de procédures d'auto-réglementation, de dispositifs contractuels et incitatifs fondés sur l'adhésion volontaire, repose sur l'hypothèse que l'acceptabilité sociale des politiques publiques par les destinataires constitue une des conditions de leur succès. Cette observation traverse l'ensemble des contributions de ce numéro de *Sociologies Pratiques* consacré aux « pratiques sociologiques dans la gestion des problèmes environnementaux ». Il apparaît dès lors normal que les sociologues investissent le champ d'analyse des modes de concertation, des formes d'expertise, des modes de décision collectifs, de la nature et de la stabilité des compromis observés. La dimension sociologique de la régulation des enjeux environnementaux place les sociologues dans un rôle critique déterminant -dans les démarches interdisciplinaires notamment-, mais aussi dans un rôle de prescripteurs de méthodologies de diagnostic, d'évaluation et d'accompagnement de procédures.

La crise environnementale dont prennent conscience les sociétés s'accompagne d'une exigence de transformation des modes de décision dans le sens d'une participation effective des citoyens, comme y invite par exemple la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. A partir de l'analyse d'une concertation environnementale en Bretagne E. Doidy montre que persistent de nombreux obstacles à l'expression et à l'écoute de savoirs « de proximité » portés par des acteurs situés traditionnellement en dehors du débat public. Le médiateur chargé d'animer la concertation doit alors s'attacher, en amont des forums publics, à recueillir puis à porter la « parole absente ».

Partant de la même observation d'un déficit de légitimité des savoirs profanes par rapport aux savoirs experts, P. Garin et J.D. Rinaudo proposent une méthode de recueil des « points de vue » des différents usagers et gestionnaires d'un bassin-versant afin de compléter les expertises réalisées pour la gestion de l'eau et afin de faciliter la concertation environnementale. La caractérisation et la localisation des conflits d'usage de l'eau permettent d'éclairer les controverses sous-jacentes qui structurent les options d'une gestion collective de l'eau. La méthode proposée est, selon les auteurs, en mesure de relever les défis de transparence et de participation soulevés par l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Dans une perspective similaire, A. Emerit et G. Lescuyer, au travers d'une expérience de recherche-action sur la gestion collective des ressources forestières au Cameroun, analysent les conditions d'une conciliation des orientations d'une politique forestière nationale avec les usages des communautés rurales locales. Les négociations, encadrées dans une procédure formalisée, visent, dans un processus itératif, à favoriser l'expression des différents intérêts et à créer une dynamique d'émergence d'un compromis co-construit par les différents acteurs.

L. Lepage, M. Gauthier et P. Champagne analysent les enjeux de la démarche de partenariat et de concertation dans la gestion de la décontamination de la zone portuaire de Montréal au Québec. L'article analyse la construction sociale du problème et sa résolution, l'intégration des connaissances scientifiques dans l'action publique ainsi que la portée et les limites des démarches visant à la conciliation des intérêts divergents. L'article aborde le thème de l'émergence d'une nouvelle gouvernance environnementale caractérisée par une plus grande responsabilisation des entreprises et un élargissement de l'implication communautaire.

C. Gendron et M.F. Turcotte proposent d'explorer la nature et la performance des compromis issus d'une Table Ronde sur la gestion des déchets dans une communauté urbaine au Canada. Portant le débat au niveau plus large du processus de déréglementation mondiale, les auteurs montrent que les processus de concertation s'inscrivent moins en opposition qu'en complémentarité des approches réglementaires, en créant ainsi des cadres de référence collectifs qui rendent possible le déploiement des réglementations.

L'expérience d'une coopération interdisciplinaire entre un sociologue et une écologue, dans le cadre d'une évaluation socio-technique d'une politique gestion des milieux aquatiques, offre l'opportunité à C. Beslay et à E. Viers de confronter leurs pratiques d'expertise. Face au déficit et au caractère controversé des critères techniques disponibles pour évaluer les impacts de cette politique sur les milieux aquatiques, les auteurs montrent comment la coopération interdisciplinaire a progressivement conduit à appuyer l'évaluation sur l'analyse des logiques d'action et des appréciations des différents partenaires. Une présentation fine de la démarche d'étude illustre les ajustements nécessaires, les processus d'acculturation, les méthodes mises en œuvre pour aboutir à une coopération interdisciplinaire pertinente.

Denis SALLES
dsalles@univ-tlse2.fr